

## SEANCE DU 16 AVRIL 2008



L'an deux mil huit, le seize avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Auge Dozuléen (COPADOZ) légalement convoqués, se sont réunis à l'Espace Culturel Fernand Seigneurie de Dozulé en séance publique sous la présidence de Monsieur Jacques MERCIER, Président.

Étaient présents : MM. J. MERCIER, Ph. POIRIER, M. TESNIERE, T. de VANSAY, F. OLIVAIN, Mmes C. LENEVEU, I. GUERIN, MM. Ph. JEAN, J.F WANTZ, P. GERMAIN, R. HARANG, N. JOSEPH, C. BELLANGER, Mme D. DAVID, MM. M. RENOU, S. MARIE, B. VACQUEREL, A. LOCKHART, F. VAN DEN BUSSCHE, C. MARIE, Mmes G. MEVEL-RHUT, B. CHAUVIN, MM. J.L BOULANGER, G. LAMOTTE, A. LOCRET, Mmes N. CHRETIEN, M. VOLLAIS, N. GAUDIN, MM. P. KECHICHIAN, M. LETIRAND, D. CAGNIARD, F. LANGEVIN, M. BERNARD, F. LEBRUN, Mme V. ATHENOUX, MM. A. FONTAINE, A. ASMANT, R. FONTAINE, M. PLESSIS, R. JOURNET, T. CAMBON, Mmes J. BOUTTELEGIER, M. HUMBERT, M. C. LOUIS.

Absents excusés : Mme S. GAUGAIN (donne pouvoir à M. LOCRET)

Secrétaire de séance : M. P. GERMAIN

### Ordre du jour :

- 1° - Création des commissions communautaires et vote du nombre de titulaires et de suppléants
- 2° - Élection des membres des commissions communautaires
- 3° - Création et élection des membres de la commission d'appel d'offres
- 4° - Élection des représentants au SCOT du Nord Pays d'Auge
- 5° - Élection des représentants au SYVEDAC
- 6° - Élection des représentants à Pays d'Auge Expansion
- 7° - Règlement intérieur
- 8° - Informations diverses

Le Compte-rendu de la séance du 9 avril 2008 ne fait l'objet d'aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité.

### CREATION DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES ET VOTE DU NOMBRE DE TITULAIRES ET DE SUPPLEANTS

Monsieur le Président rappelle qu'en vertu de l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil communautaire de former les commissions qui seront chargées d'étudier les questions soumises à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Sur proposition de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

1 - De créer les commissions suivantes :

- Aménagement de l'espace communautaire et développement économique
- Culture - environnement - tourisme - habitat
- Finances
- Ordures ménagères
- Scolaire
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- Groupe de travail « Site Internet »
- 

Communauté de Communes du Pays d'Auge Dozuléen

10, Place du Monument – B.P. 30 – 14430 DOZULE – Tél. : 02 31 86 86 10 – Fax : 02 31 86 86 11

e-mail : [copadoz@wanadoo.fr](mailto:copadoz@wanadoo.fr) - Site Internet : <http://www.copadoz.fr>

2 - de fixer le nombre de membres des commissions :

Nom de la commission	Nombre de	
	Titulaires	Suppléants
Aménagement de l'espace communautaire et développement économique	6	4
Culture - environnement - tourisme - habitat	6	4
Finances	6	4
Ordures ménagères	6	4
Scolaire	6	4
Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)	6	4
Groupe de travail « Site Internet »	3	

### **ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES**

Le Conseil communautaire doit procéder à la désignation des membres titulaires et suppléants de chaque commission.

#### **Aménagement de l'espace communautaire et développement économique**

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour les postes de titulaires.

Les candidats ont obtenu :

M. M. LETIRAND : 36 voix	M. P. GERMAIN : 22 Voix
M. R. JOURNET : 36 voix	M G. LAMOTTE : 21 Voix
M. A. FONTAINE : 32 voix	M. M. PLESSIS : 13 voix
M. F. LEBRUN : 25 voix	M. J.L BOULANGER : 13 voix
M. P. KECHICHIAN : 25 voix	M. C. MARIE : 10 voix
Mme C. LENEVEU : 23 voix	M. F. VAN DEN BUSSCHE : 9 voix

**Sont élus titulaires : MM. M. LETIRAND, R. JOURNET, A. FONTAINE, F. LEBRUN, P. KECHICHIAN, Mme C. LENEVEU.**

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour les postes de suppléants. MM P. GERMAIN, G. LAMOTTE, J.L. BOULANGER, D. CAGNIARD sont candidats.

**Sont élus suppléants à l'unanimité : MM. P. GERMAIN, G. LAMOTTE, J.L. BOULANGER, D. CAGNIARD.**

#### **Culture - environnement - tourisme - habitat**

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour les postes de titulaires.

Les candidats ont obtenu :

Mme N. CHRETIEN : 32 voix	M. N. JOSEPH : 25 Voix
Mme N. GAUDIN : 30 voix	Mme V. ATHENOUX : 25 voix
Mme M. VOLLAIS : 27 voix	Mme G. MEVEL-RHUT : 23 Voix
M. S. MARIE : 26 voix	M. C. MARIE : 19 voix
Mme J. BOUTTELEGIER : 26 voix	

**Sont élus titulaires : Mmes N. CHRETIEN, N. GAUDIN, M. VOLLAIS, M. S. MARIE, Mme J. BOUTTELEGIER, M. N. JOSEPH.**

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour les postes de suppléants. MM G. DESMEULLES, T. CAMBON, Mmes V. ATHENOUX, G. MEVEL-RHUT sont candidats.

**Sont élus suppléants à l'unanimité : G. DESMEULLES, T. CAMBON, Mmes V. ATHENOUX, G. MEVEL-RHUT.**

#### Finances

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour les postes de titulaires. MM A. LOCKHART, G. LAMOTTE, A. ASMANT, A. FONTAINE, J.L BOULANGER, F. VAN DEN BUSSCHE sont candidats.

**Sont élus titulaires à l'unanimité MM. A. LOCKHART, G. LAMOTTE, A. ASMANT, A. FONTAINE, J.L BOULANGER, F. VAN DEN BUSSCHE.**

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour les postes de suppléants. MM R. FONTAINE, P. KECHICHIAN et Mme V. ATHENOUX sont candidats.

**Sont élus suppléants à l'unanimité MM. R. FONTAINE, P. KECHICHIAN et Mme V. ATHENOUX.**

#### Ordures ménagères

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour les postes de titulaires. MM G. LAMOTTE, C. BELLANGER, Mme B. CHAUVIN, MM. B. VACQUEREL, Ph. JEAN, G. DESMEULLES sont candidats.

**Sont élus titulaires à l'unanimité : MM. G. LAMOTTE, C. BELLANGER, Mme B. CHAUVIN, MM. B. VACQUEREL, Ph. JEAN, G. DESMEULLES.**

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour les postes de suppléants. MM R. JOURNET, A. LOCKHART sont candidats.

**Sont élus suppléants à l'unanimité MM. R. JOURNET, A. LOCKHART.**

#### Scolaire

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour les postes de titulaires. MM M. RENO, C. BELLANGER, R. JOURNET, T. CAMBON, Mmes N. CHRETIEN, J. BOUTTELEGIER sont candidats.

**Sont élus titulaires à l'unanimité MM. M. RENO, C. BELLANGER, R. JOURNET, T. CAMBON, Mmes N. CHRETIEN, J. BOUTTELEGIER.**

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour les postes de suppléants. Mmes M. VOLLAIS, N. GAUDIN et B. CHAUVIN sont candidates.

**Sont élus suppléantes à l'unanimité : Mmes M. VOLLAIS, N. GAUDIN et B. CHAUVIN.**

#### Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour les postes de titulaires. MM G. LAMOTTE, F. LANGEVIN, R. FONTAINE, A. FONTAINE, D. CAGNIARD, P. GERMAIN sont candidats.

**Sont élus titulaires à l'unanimité MM. G. LAMOTTE, F. LANGEVIN, R. FONTAINE, A. FONTAINE, D. CAGNIARD, P. GERMAIN.**

Monsieur le Président fait appel à candidatures pour les postes de suppléants. Mmes I. GUERIN, R. DAVID, MM. A. ASMANT, B. VACQUEREL sont candidats.

**Sont élus suppléants à l'unanimité : Mmes I. GUERIN, R. DAVID, MM. A. ASMANT, B. VACQUEREL.**

**Groupe de travail « Site Internet »**

Mme V. ATHENOUX, MM. S. MARIE et F. LEBRUN constitueront, avec le Bureau de COPADOZ, le groupe de travail.

**CREATION ET ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'arrêter la liste des membres qui composeront la commission d'appel d'offres avec le Président ou son représentant, comme suit :

<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
Alain LOCRET	Francis VAN DEN BUSSCHE
Roland JOURNET	Michel TESNIERE
Philippe POIRIER	Gérard LAMOTTE

**ELECTION DES REPRESENTANTS AU SCOT DU NORD PAYS D'AUGE**

Monsieur le Président que par délibération du 17 janvier 2003, COPADOZ a décidé d'adhérer au Syndicat mixte chargé de l'élaboration, de la révision, de la modification et de la gestion du SCOT du Nord Pays d'Auge. Selon les statuts de ce Syndicat, le Conseil communautaire doit désigner 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants pour siéger dans cet établissement.

Monsieur le Président fait appel à candidatures. MM R. JOURNET, J.F WANTZ, J. MERCIER, T. de VANSSAY, Mme S. GAUGAIN, MM. F. LEBRUN, F. LANGEVIN, P. GERMAIN, Mme I. GUERIN, M. N. JOSEPH se déclarent candidats.

**Délégués titulaires**

**Premier tour de scrutin**

Le premier tour de scrutin donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 45
- a déduire les bulletins nuls : 0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés : 45
- majorité absolue : 23

Ont obtenu :

Mme S. GAUGAIN : 39 voix	Mme I. GUERIN : 16 voix
M. J. MERCIER : 37 voix	M. P. GERMAIN : 13 voix
M. R. JOURNET : 32 voix	M. J.F WANTZ : 10 voix
M. F. LEBRUN : 22 voix	M. T. de VANSSAY : 10 voix
M. F. LANGEVIN : 18 voix	M. N. JOSEPH : 6 voix

**Sont élus délégués titulaires Mme GAUGAIN, MM MERCIER et JOURNET.**

**Deuxième tour de scrutin**

Sont candidats : M T. de VANSSAY, Mme I. GUERIN, MM. F. LEBRUN, F. LANGEVIN, P. GERMAIN.

Le deuxième tour de scrutin donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 45
- a déduire les bulletins nuls : 1
- reste pour le nombre de suffrages exprimés : 44
- majorité absolue : 23

Ont obtenu :

M. F. LANGEVIN	: 25 voix	M. P. GERMAIN	: 14 voix
M. F. LEBRUN	: 23 voix	M. T. de VANSSAY	: 7 voix
Mme I. GUERIN	: 15 voix		

**Sont élus délégués titulaires MM. F. LANGEVIN et F. LEBRUN.**

#### Délégués suppléants

Sont candidats : Mme I. GUERIN, MM. A. LOCRET, T. de VANSSAY, N. JOSEPH et P. POIRIER

Le premier tour de scrutin donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 45
- a déduire les bulletins nuls : 0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés : 45
- majorité absolue : 23

Ont obtenu 45 voix, Mme I. GUERIN, MM. A. LOCRET, T. de VANSSAY, N. JOSEPH et Ph. POIRIER

**Sont élus délégués suppléants Mme I. GUERIN, MM. A. LOCRET, T. de VANSSAY, N. JOSEPH et Ph. POIRIER.**

#### ELECTION DES REPRESENTANTS AU SYVEDAC

Monsieur le Président rappelle que COPADOZ adhère depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 au Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise (SYVEDAC).

Le Conseil communautaire doit désigner ses représentants auprès de ce syndicat. La représentation de COPADOZ est assurée par 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants.

Monsieur le Président fait appel à candidatures. MM G. LAMOTTE, M. TESNIERE, M. LETIRAND, J. MERCIER, A. ASMANT se déclarent candidats.

#### Délégués titulaires

Le premier tour de scrutin donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 45
- a déduire les bulletins nuls : 0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés : 45
- majorité absolue : 23

Ont obtenu :

M. J. MERCIER	: 40 voix	M. A. ASMANT	: 29 voix
M. M. TESNIERE	: 37 voix	M G. LAMOTTE	: 23 voix
M. M. LETIRAND	: 34 voix	M. Ph. POIRIER	: 2 voix

**Sont élus délégués titulaires MM J. MERCIER, M. TESNIERE, M. LETIRAND et A. ASMANT.**

## Délégués suppléants

Le premier tour de scrutin donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 45
- a déduire les bulletins nuls : 0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés : 45
- majorité absolue : 23

**Sont élus délégués suppléants avec 45 voix, MM. G. LAMOTTE, G. DESMEULLES, R. JOURNET et R. FONTAINE**

## ELECTION DES REPRESENTANTS A PAYS D'AUGE EXPANSION

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil communautaire que COPADOZ adhère à l'Association Pays d'Auge Expansion. Il convient de désigner 3 représentants qui siégeront au Conseil d'administration.

Monsieur le Président fait appel à candidatures. MM J.F WANTZ, J. MERCIER, F. LEBRUN, M. LETIRAND, Ph. POIRIER se déclarent candidats.

Ont obtenu :

M. J. MERCIER	: 39 voix	M. M. LETIRAND	: 22 voix
M. F. LEBRUN	: 24 voix	M J.F WANTZ	: 12 voix
M. Ph. POIRIER	: 24 voix	J.L BOULANGER	: 1 voix

**Sont élus, MM J. MERCIER, F. LEBRUN et Ph. POIRIER.**

## REGLEMENT INTERIEUR

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil le projet de règlement intérieur du Conseil communautaire.

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte à l'unanimité le règlement intérieur tel qu'il figure en annexe.

## QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Président distribue un document sur lequel figure la répartition des tâches entre lui-même et les trois Vice-Présidents
- Sauf urgence, la prochaine réunion du Conseil communautaire aura lieu le 25 juin 2008 à 20h00.

Séance levée à 22h30.

Le secrétaire de séance,  
P. GERMAIN